

Communication N° 03 - 2017 au Conseil communal

Séance du 15 mars 2017

**Boucllement du préavis N°03-2016
Travaux de transformation de salles de classe
des collèges Arnold Reymond, des Alpes et de Mallieu**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Cette communication a pour but d'informer votre Conseil de la fin du projet susmentionné et de la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement engagé pour sa réalisation.

Pour rappel, dans sa séance du 16 mars 2016, le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit de CHF 580'000.00 TTC pour les travaux de transformation de salles de classe des collèges Arnold Reymond, des Alpes et de Mallieu.

Le tableau suivant présente de manière synthétique les dépenses effectuées :

	Projeté CHF TTC	Dépensé CHF TTC	Différence CHF TTC
Collèges Arnold Reymond et Alpes	450'000.00	403'656.90	46'343.10
Collège de Mallieu	130'000.00	125'722.80	4'277.20
Total	580'000.00	529'379.70	50'620.30

En conclusion, le montant de l'investissement s'élève à CHF 529'379.70 et sera amorti sur une durée de 25 ans. En outre, le présent préavis présente un solde positif de CHF 50'620.30.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 15 mars 2017